

Nous venons de subir un acharnement vaccinal sans précédent dans laquelle nos droits les plus élémentaires, tels que l'intégrité physique ont été piétinés. La séparation de pouvoir n'existe pas , La démocratie ne s'exerce pas .

Nous ne devons notre salut qu'au courage de nos soignants de nos syndicalistes et de nos jeunes , qui ont été suspendus, assignés à comparaître et emprisonnés tant leurs actions pacifiques ont été salvatrices pour la population.

Deux ans après, le bilan démontre que cette gestion sanitaire a tué plus que l'épidémie elle-même. Mais ...?

 Que faire lorsque nous sommes agressés par notre propre Nation ? Lorsque nos mandataires se prononcent systématiquement contre la volonté du Peuple ? ... Lorsque les mêmes représentants se maintiennent après nous avoir trahi ?

Que faire ??? Maintenant que nous sommes dans l'œil du cyclone et que celui-ci se prépare à souffler deux fois plus fort, sa vlé di, sa ki loché ké raché ...

Moi **GÉRALD BOUGRER** Député ... je propose de **mettre en application l'art 51-2** de notre Code Constitutionnel, qui stipule qu'un seul parlementaire a le pouvoir de rédiger une résolution qui met en place une Commission d'Enquête Parlementaire, qui va ordonner à tous les acteurs de cette gestion mortifère à venir expliquer sous serment leurs décisions de se substituer à des scientifiques, entraînant une surmortalité ainsi que des effets indésirables permanents sur les personnes injectées

.... AFIN QUE PLUS JAMAIS UN GOUVERNEMENT NE S'ACCORDE LE DROIT DE VIE OU DE MORT SUR LA POPULATION.

Guadeloupéens, nous avons une Centrale Géothermique, que moi **GÉRALD BOUGRER INGÉNIEUR EN LA MATIÉRE,** que j'ai évalué à 2 milliard €.

Cet outil principal de développement capable d'éradiquer la misère sociale rapporte 500 000 € mensuel net.

Malheureusement elle a été vendue à des étrangers par des élus qui se maintiennent encore au pouvoir, alors que la source de vie principale « L'Eau » nous fait cruellement défaut.

Mon équipe et moi **GÉRALD BOUGRER**, sommes sur un projet bien avancé de construction d'une Centrale Géothermique capable de produire 7 fois plus que l'existante... Ma non qualité d'ELU ralentit chaque étape

Notre patrimoine foncier intoxiqué à la chlordécone par des personnes désignées et reconnues coupables ... **Non lieu,** pas de dédommagements et surtout pas de réparations. En revanche la traite négrière reconnue coupable cette fois-ci, pas de réparations **non plus.**

Nous héritiers de ce déni de justice en toutes circonstances, devrions nous, nous acquitter de ces taxes foncières pour ces terres abreuvées du sang de nos ancêtres, dont ils projettent de nous en retirer la propriété.

Nous devons nous opposer à l'intention fermement avérée de transmettre notre **SOUVERAINETÉ** à l'OMS, car il s'agit là de haute trahisons envers le peuple.

POTENTIELLEMENT TOUS LES GUADELOUPÉENS SONT RICHES.

RÉELLEMENT NOUS SOMMES MAINTENUS EN DESSOUS DU SEUIL DE PAUVRETÉ PAR L'IGNORANCE DE NOS « ZÉLULOKOS », QUE NOUS ALLONS DEVOIR REMPLACER DE FACTO.

...GÉRALD BOUGRER DÉPUTÉ

(ÉPISODE I)...